

DON DE VÉLOS ISSUS DES OBJETS TROUVÉS
A L'ASSOCIATION « PASSEREL »
Note explicative de synthèse

La police municipale est chargée de collecter les objets trouvés sur la commune et faire l'état des objets déclarés comme perdus. De ce fait, toutes sortes d'objets sont collectées par le service, répertoriées et classées. Un logiciel métier favorise le classement informatique rapide permettant ainsi de retrouver le déclarant de la perte ou le propriétaire d'un objet perdu.

Jusqu'à ce jour, les vélos provenant des objets trouvés et n'ayant pas trouvé de propriétaires étaient vendus par le service des Domaines. Nos derniers lots n'ayant pas trouvé preneur et dans un souci de respect de l'environnement, de revalorisation des matériaux et afin de donner une seconde vie à ces vélos, le service de police municipale a pris l'attache de l'association « Passerel » pour la restauration et la redistribution de ces bicyclettes afin d'aider socialement les personnes en difficulté.

Cette association regroupe des éducateurs allant à la rencontre des jeunes de 11 à 25 ans dans leurs lieux de vie et notamment dans l'espace public. La présence régulière de ces éducateurs sur la commune leur permet d'être repérés par les jeunes et de faire émerger, au fil du temps, des demandes individuelles et /ou collectives.

Elle accompagne également des jeunes et des groupes de jeunes fragilisés voir en situation de rupture dans la construction de leurs projets individuels et/ou collectifs.

La présente délibération a pour objet d'approuver le don à l'association « Passerel » de 17 vélos qui pourront aider ces jeunes dans la recherche d'emplois par exemple...

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213305295-20221102-DEL2022_11_553-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/11/2022

Affichage : 04/11/2022

Le Maire de La Teste de Buch
Patrick DAVET

